#### FELIX HOUPHOUET-BOIGNY ET LA PAIX

Félix Houphouët-Boigny est un des chefs d'Etat du XXe siècle qui a laissé dans les faits et dans l'histoire le souvenir d'avoir été l'un des plus actifs artisans de paix.

Après sa première élection à la présidence de la République ivoirienne, il fit cette déclaration, le 30 novembre 1960 :

« Aujourd'hui, c'est moi qui, pour la première fois, vais demander de m'aider à honorer un titre pour le plus grand bien de notre jeune Etat : celui si envié et si accablant à la fois de messager de la paix. C'est désormais le but de ma vie. Le chemin du bonheur et de la fraternité passe nécessairement par la paix. Criez avec moi et contribuez de toute votre âme à réaliser la paix. Paix en Côte d'Ivoire, Paix en Afrique, Paix dans le monde ».

La paix fut la quête permanente de Félix Houphouët-Boigny qui se fit le champion de la non-violence et du dialogue pour le triomphe de la paix. Cette quête a guidé sa pratique politique et son œuvre de développement.

Nous précisons ici la conception de la paix et l'action pour la paix mise en œuvre par Félix Houphouët-Boigny pendant ses trois décennies à la tête de la Côte d'Ivoire.

Nous examinerons la conception de la paix dans un premier temps. Puis nous montrerons comment cette conception s'est traduite par une culture et des infrastructures de paix, ainsi que par une action multiforme pour la paix.

### I. LA CONCEPTION DE LA PAIX DE FELIX HOUPHOUET-BOIGNY

Elle peut s'appréhender au travers de sa vision de paix et des conditions de l'instauration d'une paix durable.

# La vision de paix

Elle résulte de ses sources d'inspiration, africaines et européennes, ainsi que des exemples d'hommes de paix.

Félix Houphouët-Boigny a élaboré sa vision de paix en s'inspirant d'abord de sa culture akan-baoulé. La paix est rendue dans la langue baoulé par le mot *aladjé* qui est polysémique, signifiant tout à la fois, bien-être, bonheur, justice,

tranquillité, santé et prospérité. Elle se conjugue avec la justice et la prospérité partagée. Elle correspond à ce que le Norvégien Johan Galtung qualifie de paix positive, qui est non seulement « l'absence de guerre ou de conflit, mais aussi un état d'équité, de justice et de développement ».

Une autre source d'inspiration est la culture chrétienne que le futur président ivoirien découvre lors de sa scolarité au Groupe scolaire central de Bingerville. Il reçoit le baptême chrétien le 22 avril 1917 et prend le prénom de Félix. Selon son témoignage, il prend alors l'engagement de la non-violence et du respect de la vie humaine. « J'ai la haine de la haine et je désapprouve toute violence dans les rapports humains » (Discours à Man, le 26 janvier 1960). Il le rappelle encore en 1967 :

« C'est à l'âge de dix ans que nanti déjà des pouvoirs de chef de canton et me faisant baptiser, j'ai pris l'engagement de ne jamais accepter qu'un seul sacrifice, celui, au besoin, de ma personne pour un meilleur devenir de mes frères. J'ai juré de ne jamais mettre à mort un être humain ; jamais je ne ferai couler le sang ivoirien, je l'ai déjà dit et je le réaffirme. C'est un acte de foi sacré et inviolable ».

(Interview accordé au quotidien Fraternité-Matin, le 15 mai 1967)

De son compagnonnage avec les communistes, Félix Houphouët-Boigny retiendra l'exigence de justice sociale. Humaniste, il rejettera les méthodes et les pratiques communistes pour exhorter à la tolérance.

Enfin des personnalités ivoiriennes et étrangères ont contribué à façonner la vision de paix houphouétienne. On peut citer, selon le témoignage de l'intéressé luimême : d'abord sa grande tante, Yamousso, éponyme de Yamoussoukro qui fit son éducation et qui lui inculqua la générosité et l'altruisme, ainsi que les vertus de la non-violence et du dialogue pour résoudre les différends.

Le patriarche des Sénoufo, Péléforo Gbon Coulibaly qu'il considérait comme un père spirituel, conforta son engagement pour la paix.

« Il n'a cessé de me dire chaque fois que j'avais le bonheur de le rencontrer : « La paix, je l'ai chérie, à Sikasso, chez le chef redoutable Babemba ; la paix, je l'ai préservée contre le conquérant Samory ; la paix, je l'ai réalisée avec les Français. La lutte que vous menez pour le bonheur de l'homme ivoirien, pour sa dignité, sa fierté, pour son intérêt général, je te demande, mon cher fils de la mener de façon pacifique. Dieu aidant, quelles que soient les difficultés, si vous avez la paix, non pas dans la bouche, mais au cœur, si toute votre âme en est imprégnée, Dieu fera que toutes les difficultés

seront vaincues; un jour, la Côte d'Ivoire retrouvera sa dignité, sa fierté. » (Discours prononcé à Korhogo, le 7 mai 1965)

Son professeur à l'Ecole de Médecine de Dakar, le professeur Aristide Le Dantec lui apprit que « vivre, c'est se donner aux autres. »

Il apprit également de l'exemple de la tolérance religieuse du président américain George Washington, planteur et premier président de son pays comme lui, de l'Indien Mahamat Gandhi pour son combat non-violent pour l'indépendance de son pays.

Toutes ces sources d'inspiration ont permis à Houphouët-Boigny de forger sa vision de paix et des valeurs qui la fondent.

Ce sont les valeurs de liberté, de dignité et de justice qui ont sous-tendu la lutte d'émancipation du joug colonial; les valeurs de dialogue, de tolérance, de solidarité et de paix qui sont sous-jacentes aux finalités de la construction de l'Etat-nation ivoirien. La paix et le dialogue seront les deux valeurs essentielles de sa pratique politique.

Le dialogue répond à une double préoccupation, éthique et politique. La préoccupation éthique ressortit à la nécessité de convaincre pour instaurer le consensus en privilégiant la non-violence. La préoccupation politique vise à désamorcer les conflits sociaux par la recherche du consensus résolutoire et la réconciliation. « Dans la recherche de la paix, affirme Houphouët-Boigny, de la vraie paix, de la paix juste et durable, on ne doit pas hésiter un seul instant à recourir, avec obstination, au dialogue. »

### Les conditions de l'instauration d'une paix durable

Les conditions de l'instauration d'une paix durable reposent sur quatre exigences principales :

- La promotion et la sauvegarde des droits humains,
- Le développement humain,
- Le soutien à la loi internationale et aux organisations internationales,
- La solidarité entre les peuples et les nations.

Les différents déclarations de Félix Houphouët-Boigny permettent d'éclairer tous ces points.

« Nous avons la même vision du monde pour la recherche de la paix par le dialogue, la défense des droits de l'homme et de sa dignité, la lutte contre les fléaux de la misère, de la maladie et de l'ignorance, l'établissement de rapports financiers et économiques qui ne soient pas fondés uniquement sur la force mais prennent en considération les paramètres humains et sociaux qui les soustendent. » (Allocution prononcée le 5 juin 1985).

« Nous le répétons avec force : nous entendons respecter les droits de l'homme et faire tout ce qui est possible pour qu'ils s'exercent de plus en plus largement et librement, en Côte d'Ivoire. » (Discours du 1<sup>er</sup> octobre 1990).

Le développement humain était au cœur de son projet de société, axé sur la réalisation du bien commun ayant pour finalité l'homme. Il récuse « le faux dilemme du choix entre le développement économique et le développement social... faisant de l'homme en définitive à la fois le moyen et la fin dernière de ce développement ».

La Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny a ratifié tous les instruments juridiques relatifs aux droits de l'homme et intégré dans sa loi fondamentale les déclarations des droits de l'homme et la déclaration universelle de 1948. Elle a adhéré aux organismes du système des Nations Unies et souscrit à toutes les bonnes pratiques pour la recherche de la paix.

Sur la solidarité entre les peuples et les nations, Félix Houphouët-Boigny déclarait lors de sa conférence sur le dialogue avec l'Afrique du Sud, le 28 avril 1971.

« Nous sommes tous solidaires du même destin, du destin de l'Afrique et si nous pouvons mener de front la lutte pour la paix à l'intérieur de nos pays, la paix entre nos pays, la paix entre nos pays et le reste du monde, alors nous aurons servi l'Afrique. »

#### II. L'ACTION POUR LA PAIX

Elle se réalise de plusieurs façons : l'action diplomatique, la paix civile, la paix religieuse, le paix économique.

### L'action diplomatique

Elle se fonde sur la recherche de la paix, le recours à la négociation comme seul moyen de résoudre tous les différends entre Etats.

Une intense activité diplomatique a permis au premier président ivoirien de faire des médiations, des conciliations dans la résolution des conflits, notamment en Afrique, au Moyen-Orient.

Dr Ghoulem Berrah, son conseiller diplomatique pour le Moyen-Orient, a révélé le rôle important joué par Félix Houphouët-Boigny dans le règlement du conflit israélo-palestinien. (*Un rêve pour la paix* : 2018). Houphouët était pour

l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et viable. Il initia un dialogue entre le Conseil israélien pour la paix israélo-palestinienne (ICIPP) et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) Il était en contact permanent avec les présidents américains, Kennedy, Johnson, Nixon, Carter, Reagan, et Bush; les chefs d'Etat arabes, notamment Sadate, Boumediene, Bourguiba; les dirigeants israéliens, Ben Gourion, Golda Meir, Rabin, Beghin, Shamir et Peres; et le leader palestinien Arafat.

Sur les questions africaines, Houphouët-Boigny fut une des chevilles ouvrières de la création en 1963 de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Il œuvra pour la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest, notamment au Liberia et en Sierra Leone. En Afrique australe, il proposa en 1971 le dialogue avec le régime d'apartheid, tout en soutenant l'African National Congress (ANC) par des aides multiformes à l'organisation et à ses dirigeants. Sa démarche privilégiant le dialogue entre la minorité blanche et la majorité noire a, en fin de compte, triomphé.

La politique africaine d'Houphouët-Boigny a servi sa vision de l'unité africaine et d'un panafricanisme solidaire qu'il a expérimenté d'abord dans son pays en accueillant des millions d'Africains et en leur conférant les mêmes droits qu'à ses compatriotes (y compris le droit de vote), ensuite aux Afro-descendants.

### La paix civile

Félix Houphouët-Boigny a su préserver la paix civile en dépit des tentatives de déstabilisation comme la grave crise politique qualifiée de « complots contre la sûreté de l'Etat », les tentatives de sécession du Sanwi en 1959, du Guébié en 1970, ainsi que les coups d'Etat avortés de 1973, 1980 et 1990.

La crise du Sanwi est née de la tentative de sécession de la région du Sanwi dans le Sud-Est, qui s'érige en principauté en 1959 et refuse de faire partie de la jeune République de Côte d'Ivoire. Elle couvre les années 1959-1966 et s'achève en 1973 avec le retour des sécessionnistes refugiés au Ghana. Elle n'a pas entrainé 2000 morts comme le font accroire certains écrits. On retrouve un mode de résolution de conflit que le PDCI-RDA, parti alors au pouvoir, allait appliquer aux crises. Traitement judiciaire des protagonistes, amnistie, libération des condamnés, cérémonie de réconciliation. Ainsi un premier procès a lieu le 17 février 1960 et un second procès en appel le 20 avril 1960 qui confirme les jugements du premier procès. Le roi du Sanwi et ses codétenus sont libérés et amnistiés, le 4 décembre 1961. Une fête dite « des cœurs et de l'unité » scellera les 19 et 20 septembre 1981 à Yamoussoukro, la réconciliation avec les populations du Sanwi.

La crise dite « des complots contre la sûreté de l'Etat » est une crise politique du parti unique. Elle dure quatre ans de 1963 à 1967. Les premiers prisonniers sont libérés dès 1965, les derniers le seront en 1967. On a déploré un mort, en la personne d'Ernest Boka, président démissionnaire de la Cour suprême, et aucune exécution capitale, malgré les condamnations à mort des chefs présumés des complots. Les prisonniers seront réhabilités, dédommagés pour la plupart.

Une deuxième tentative de sécession a lieu en 1970 avec Kragbé Gnagbé, fondateur d'un parti politique mort-né, le Parti nationaliste éburnéen (PANA) en pays Guébié, canton à la charnière des pays Guébié et Dida dans le Centre-Ouest. Il prend les armes avec ses partisans et annonce, en octobre 1970, la création d'un nouvel Etat baptisé Eburnie avec Gagnoa pour capitale. L'armée réprime les insurgés qui avaient non seulement pris les armes contre la République, mais aussi massacré d'autres citoyens qui avaient pour seul tort de n'être pas de la région bété. Le chiffre de 4000 morts serinés à l'envi par certains auteurs relève de l'intoxication et de la polémique politicienne. Le bilan s'élève à 150 tués (Guébié et non-Guébié). Les insurgés ont été jugés en bonne et due forme, condamnés, puis amnistiés.

Des jeunes officiers ivoiriens conduits par le capitaine Sio Koulalou tentent un coup d'Etat en 1973 qui échoue. Ils sont jugés, condamnés et radiés de l'armée. D'autres tentatives avortées ont lieu en 1980 et 1990. A chaque fois, le pouvoir a géré ces crises avec mesure et les protagonistes ont été libérés rapidement et réintégrés dans l'armée ou réinsérés dans la vie civile.

La réinstauration du multipartisme en 1990 se traduit par une rupture politique, mais aussi par des contestations et des crises, notamment celle liée à la répression des étudiants de la cité de Yopougon par l'armée en 1991 et de la manifestation de l'opposition le 18 février 1992 avec l'arrestation des principaux leaders de l'opposition et des organisations de la société civile. Ils seront emprisonnés pendant six mois, puis amnistiés.

### La paix religieuse

Félix Houphouët-Boigny accorda une grande importance au fait religieux qui donnait une dimension transcendantale à son action politique. Il incita ses concitoyens à faire de la paix une seconde religion. Il sut mettre en œuvre un réel œcuménisme qui s'enracinait dans l'héritage spirituel et religieux des Ivoiriens. La paix religieuse qu'il sut bâtir se fondait sur une laïcité raisonnée, la tolérance religieuse et le dialogue interreligieux.

La politique de laïcité se fonde sur l'héritage historique légué par la colonisation française, avec la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat qui assure la

liberté de conscience et garantit le libre exercice des cultes. La constitution du 3 novembre 1960 consacre en son article 2, la liberté de conscience et de religion, ainsi que la neutralité de l'Etat à l'égard de toutes religions et de tous les cultes.

Cette politique de laïcité, malgré ses biais, a permis une reconnaissance du religieux, et évité « une guerre des religions ». Inspirée du modèle français, elle n'en prenait pas moins en compte le contexte sociologique ivoirien.

Pour Houphouët « toutes les religions viennent du même tronc animiste, un tronc de tolérance ». La philosophie de la religion fondée sur la tolérance, la fraternité spirituelle et l'œcuménisme réunit tous les croyants ivoiriens qui se doivent de respecter les diverses voies qu'ils empruntent pour parvenir à Dieu.

La paix religieuse permit la consolidation des relations entre les religions, le dialogue interreligieux, la médiation dans les crises.

Les chrétiens et les musulmans qui représentent les deux-tiers des croyants ivoiriens eurent des relations apaisées. Les rencontres interreligieuses concoururent au dialogue dans la pluralité et le partage.

Félix Houphouët-Boigny eut recours aux religieux dans la résolution des diverses crises qui jalonnèrent la vie de la jeune nation ivoirienne. Ceux-ci jouèrent l'apaisement dans les tensions sociales et politiques.

## La paix économique

La paix est inséparable d'un développement économique qui permet de réduire les inégalités sociales et régionales et d'assurer la cohésion sociale et l'unité nationale.

La paix, c'est l'économie et l'économie, c'est la paix. L'une permet de conduire un développement économique durable ; l'autre, par la prospérité partagée, concoure à l'enracinement de la paix.

La croissance économique était en moyenne de 7%. On a même parlé de « miracle ivoirien » pour qualifier cette croissance exceptionnelle.

Un développement agricole remarquable, des infrastructures économiques de qualité, de grandes opérations pour le développement régional comme l'aménagement de la vallée du Bandama (AVB) dans le centre et celui du sudouest (ARSO), une politique de redistribution sociale par un social hardi ont contribué à cette paix économique.

#### III.- LA CULTURE ET LES INFRASTRUCTURES DE PAIX

#### La culture de paix

Avant la définition de la culture de paix qui sera faite lors d'un congrès international organisé en 1989 par l'UNESCO à Yamoussoukro, Félix Houphouët-Boigny l'avait déjà instauré par sa pratique politique.

Il a fait du dialogue une pratique pour la résolution pacifique des conflits ; et il a enseigné à son peuple la non-violence, la tolérance et la solidarité.

Les journées nationales du dialogue, instituées en 1969 furent une sorte d'états généraux à l'ivoirienne pour poser les problèmes de la nation et proposer des solutions. Elles expliquent la relative bénignité des affrontements dans notre pays sous le parti unique. Elles furent une sorte de préfiguration des « conférences nationales » qui firent florès en Afrique noire avec l'instauration du multipartisme.

Pour Félix Houphouët-Boigny, la paix est un comportement, une conduite morale. Et il faut une pédagogie de la paix pour une transformation progressive et continue des attitudes, des valeurs, des comportements tant individuels que collectifs.

« La paix, ce n'est pas un mot, c'est un comportement ». Elle ne peut donc être effective sans une transformation des conduites tant individuelles que collectives. Et seul un comportement de paix permet de résoudre les conflits autrement que par les moyens de l'agressivité et de la violence.

La pensée houphouétienne est en cela similaire aux traditions de sagesse, qu'elles soient religieuses ou non, qui enseignent les valeurs pour un monde de paix.

- « Ces valeurs comprennent :
- -le respect de toute forme de vie et le droit à une vie de dignité
- -la préférence pour le dialogue plutôt que pour la violence
- -la compassion et l'attention aux autres
- -la solidarité et l'hospitalité
- -la véracité et la sincérité
- -la paix et l'harmonie
- -la justice et l'équité
- -la préférence pour le bien commun plutôt que pour l'intérêt particulier ».

#### Les édifices religieux

Ils sont l'expression religieuse de l'idéal de paix de Félix Houphouët-Boigny. Dès 1964, il prit la décision de construire trois grands édifices religieux destinés aux trois principaux cultes, catholique, musulman et protestant, le long de la future « Voie de la fraternité », à Abidjan. Il justifia cette décision par « l'importance de la foi dans une nation jeune qui veut se construire dans la paix et avancer dans le sens du progrès dans un monde où les crises deviennent de plus en plus nombreuses, de plus en plus difficiles ».

Le président ivoirien fit construire des édifices religieux, sur sa cassette personnelle ou sur fonds publics. Les édifices les plus célèbres, véritables joyaux architecturaux, sont la mosquée de la Riviera Golf, la cathédrale Saint-Paul à Abidjan-Plateau, et la basilique Notre-Dame de la Paix (consacrée en 1990 par le Pape Jean-Paul II), à Yamoussoukro.

Ces édifices, traits d'union entre ciel et terre, ont contribué imperceptiblement mais inexorablement au maintien de la paix dans notre pays.

#### La Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix

Créée le 10 novembre 1973 comme institut de recherches politiques et historiques, la Fondation est depuis 1997 un centre international pour la recherche de la paix, associée à l'UNESCO.

Houphouët déclarait à ce propos :

« Je réserve la Fondation qui porte mon nom à la recherche pour la paix. Je veux que vous lui donniez une dimension, non pas ivoirienne, à la mesure de ma modeste personne ; soyez plus ambitieux comme nous l'avons été en 1944, en 1945, en 1986, quand nous avons créé le RDA. Donnez-lui une dimension internationale! Demandez à tous ces chercheurs, appelez même des prix Nobel de la paix, qu'ils viennent se réunir ici pour rechercher les moyens de parvenir à la paix. Nous n'avons pas de médailles à distribuer, de titres à donner. Nous voulons que, sérieusement, on indique aux décideurs de la guerre et de la paix, de détruire la citadelle de méfiance qui rend impossible toute solution de paix. »

(Intervention au Colloque international sur l'histoire du RDA, Yamoussoukro, le 23 octobre 1986)

Cette orientation nouvelle détermine une nouvelle organisation nouvelle de la fondation. Un siège ultramoderne est construit à Yamoussoukro, de 1977 à 1987

et mis en service en 1989, en même temps que la tenue d'un congrès international sur « La paix dans l'esprit des hommes », à l'issue duquel les participants venus du monde entier élaborent le concept de « culture de paix » et proposent la création du Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix.

La Fondation est une institution privée à vocation internationale reconnue d'utilité publique et associée à l'UNESCO. Elle a pour objectifs :

- Contribuer à la recherche, à la sauvegarde, au maintien et à la promotion de la paix en Afrique et dans le monde, dans l'esprit de l'Acte constitutif de l'UNESCO et de la Charte des Nations Unies;
- Être un centre de réflexion et de recherche sur la paix et contribuer à une meilleure connaissance de l'histoire des peuples africains et de leur lutte pour la liberté et la justice ;
- Être un lieu d'échanges, de dialogue, de conciliation et de fraternité humaine.

La Fondation mène la réflexion théorique sur la paix, forme à la citoyenneté, à la démocratie et à la culture de la paix.

Elle a lancé plusieurs initiatives pour la promotion de la culture de la paix.

La plus emblématique est son soutien au Prix Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix décerné par l'UNESCO aux personnes vivantes, aux institutions ou organismes publics ou privés en activité.

La Fondation a abrité les négociations de paix pour la résolution des conflits au Liberia et en Sierra-Leone, en 1995 et 1996. Elle avait le statut d'observateur lors des rencontres entre les protagonistes de la crise ivoirienne de 2002 à 2011.

\* \*

Pendant trois décennies, la culture de la paix était l'emblème de la spécificité ivoirienne. Parce que le Président Félix Houphouët-Boigny, dans sa grande sagesse, avait fait de la paix, la plus haute aspiration humaine, et l'avait enseignée

à son peuple. Il avait su préserver les équilibres fragiles d'un pays compliqué, en réduisant les causes de la violence que sont notamment l'ignorance, la pauvreté et l'exclusion.

Il légua à son peuple la paix. Ce legs sera hélas remis en cause dès sa disparition. Divisions, mutineries, coups d'Etat, rébellion. Bref, trente années de tribulations, de larmes et de sangs. La culture de la violence a été substituée à la culture de la paix. Sont remises en cause les valeurs de paix comme le respect des droits de l'homme, le respect du droit et de la démocratie qui sont pour beaucoup dans le caractère apaisé d'une société.

Or la paix, la démocratie et le développement forment, selon le mot de Federico Mayor, un triangle interactif que nous devons nous efforcer de construire jour après jour.

Définissant les conditions de la paix à l'intérieur de chaque Etat africain, le Président Félix Houphouët-Boigny déclarait en 1971 :

« Cette paix doit reposer sur la justice, la tolérance, le dialogue permanent, le respect de la personnalité humaine, le respect des libertés, le dépassement des tribus, des querelles de générations, toutes choses de nature à consolider l'unité nationale, la stabilité politique, préalable à tout développement harmonieux. »

Puissions-nous tous nous approprier ces paroles fortes du Sage de Yamoussoukro qui gardent toute leur actualité.

Jean-Noël Loucou
Secrétaire général de la Fondation
Félix Houphouët-Boigny pour la
recherche de la paix